



Une crise « sociale » du logement¹

Dans le contexte actuel de « crise », nous reproduisons l'intégral d'un texte de M. Luc Lalonde, directeur de la Fédération des OBNL en habitation de Montréal, texte qui selon nous s'applique dans son rayonnement pour l'ensemble du Québec.

Montréal est en pénurie de logement, le taux de vacance approche le 1 % ce qui est en soi catastrophique pour l'ensemble des ménages locataires de l'île. Mais plus grave encore, cette pénurie cause une crise « sociale » du logement.

En effet, lorsqu'il y a pénurie de logement, les premières personnes mises de côté sont celles qui présentent un tant soit peu de marginalité. Personnes âgées en perte d'autonomie, personnes vivant des problèmes de santé mentale, personnes itinérantes etc... Dans un marché en faveur du locateur, la discrimination va bon train et ce sont ces personnes qui sont exclues. Là ne réside pas toute la « crise ». Elle est aussi due au désinvestissement de l'État et à la mise à la rue de plusieurs clientèles.

En effet, l'État québécois a mis bien du monde dehors au cours des dix dernières années. La terminologie varie d'une clientèle à l'autre - désinstitutionnalisation massive en psychiatrie, virage-milieu en délinquance et virage ambulatoire en santé physique etc...- mais le résultat demeure le même : des personnes qui étaient autrefois hébergées par l'État sont maintenant dans la communauté.

Idéologiquement parlant, on ne peut qu'être en accord avec ce retour dans la communauté de ceux et celles qui en étaient exclus-es. Il n'y avait pas de bonne raison pour enfermer tout ce beau monde dans des institutions qui, on le sait, briment bien des libertés. Cependant, on peut critiquer la manière et l'insuffisance des ressources mises en place pour répondre aux besoins de ces personnes. Si la réponse précédente (l'institutionnalisation) était, sans contredit, inadéquate, la présente est largement insuffisante.

Le logement social avec support communautaire est

une des réponses adéquates mises de l'avant par l'État. Les organismes sans but lucratif en habitation, qui sont à la fois des gestionnaires de logements avec ou sans mission de support, ont expérimenté plusieurs formules de support et de soutien à la vie en logement dont le succès est largement démontré. Toutes les recherches des dernières années rappellent que le logement est un déterminant majeur de la santé. Il faut lire ici que plus le logement est adapté à la personne, plus elle est en santé. Si vous avez un logement sécuritaire et propre, si vous disposez d'un espace adéquat et êtes dans un environnement correct, si votre logement est accessible financièrement et si vous avez le petit coup de pouce dont vous avez besoin pour conserver ce logement : vous irez bien ! L'absence de logement social pour les clientèles fragiles réduit, voire élimine ces bénéfices, et l'on dirige, et c'est là que la crise devient sociale.

Crise sociale parce que la société s'implique et s'en préoccupe peu, trop peu. Et quand les ressources existent, elles sont sous-financées et le bénévolat s'y épuise. Les OBNL d'habitation, membres de la Fédération des OBNL d'habitation de Montréal, font preuve d'une créativité débordante pour développer et financer les services qu'ils dispensent. L'intersectorialité y est chose courante, c'est-à-dire que plusieurs ministères financent à petits bouts et de façon temporaire, tel ou tel aspect des services. On peut applaudir l'intersectorialité et le partenariat mais on ne peut mettre de côté le fait que ces mots riment, dans les faits, avec précarité.

Le Ministère des Affaires municipales a déjà ouvert la porte à une volonté d'arrimage entre le secteur de santé et celui de l'habitation. Nous souhaitons évidemment qu'il y ait reconnaissance de l'action des OBNL en lien avec la santé, et que cette reconnaissance soit aussi financière. Cependant, nous désirons fermement ne pas reproduire dans la communauté, le mode institutionnel. Pour ce faire, nous pensons que l'action des OBNL d'habitation doit demeurer au niveau du logement et non à celui des services. Ceux-ci doivent accompagner le droit au logement pour tous et sont un moyen de pouvoir

exercer ce droit pour les personnes démunies ou exclues et non pas une fin en soi.

Dans la crise actuelle, où Montréal vit des manques à tous les niveaux et où l'État se dit pauvre, il reste difficile de faire des choix d'investissements. Le logement social est aussi à ce carrefour. Si on a pu absorber une part du déficit en réduisant le recours à l'institutionnalisation, il serait raisonnable d'investir auprès de ceux et celles qui font les frais de ces changements et de les aider à vivre dans un logement décent, propre, sécuritaire, abordable et supportant. Nous espérons fortement que les choix gouvernementaux seront cohérents avec les gestes posés par ce même gouvernement. Bref, si on a mis des personnes dans la communauté, il faut leur donner les moyens pour qu'elles y restent, d'où la nécessité de développer des OBNL d'habitation avec support communautaire, à moins bien sûr de seulement vouloir transporter les erreurs du passé dans la rue.

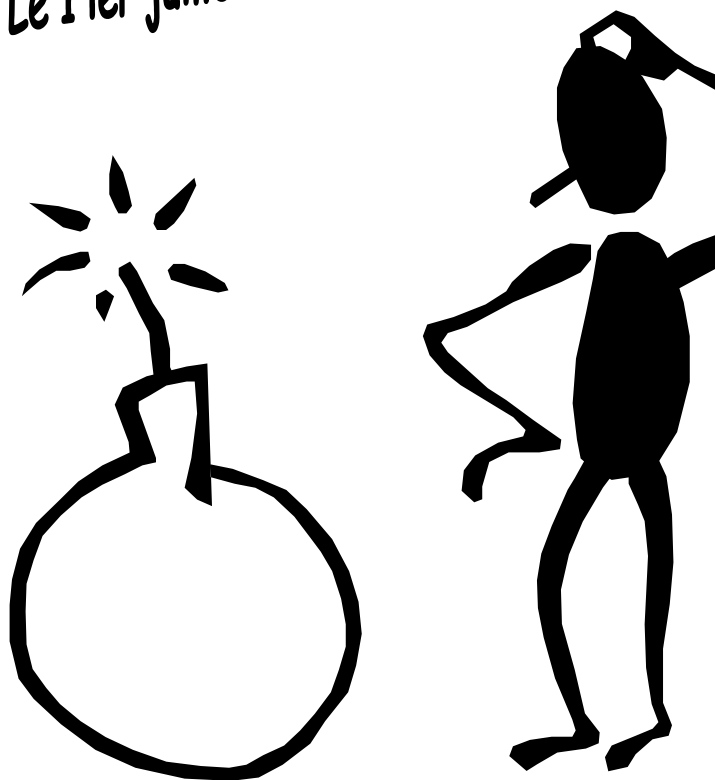
On peut au moins se vanter d'avoir mis sur les lèvres des politiciens, les mots « support communautaire » et d'avoir fait reconnaître son importance et la nécessité de son financement. Reste à voir quelle définition ils feront de ce support et les moyens qui seront mis de l'avant pour l'assurer.

¹: Extrait du Bulletin du RQOH, printemps 2002

Un service téléphonique pour les gens à la recherche d'un logement à Québec

Du lun-ven de 8h30-12h00 et 13h00-16h30 [691-2345](tel:691-2345)

Le 1^{er} juillet : une situation explosive ?



Du côté des OBNL en habitation

Les Habitations de Lotbinière nous signalent qu'ils ont quelques appartements de disponibles. Cachet enchanteur dans un bâtiment patrimonial à 30 minutes de Québec.